



# Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

**EXTRAIT****Du Registre des délibérations du Conseil d'Administration**

Délibération CIAS 2022-20.

**OBJET : VOTE DU BP 2023**

L'An deux mille vingt deux, le vingt-huit du mois de septembre à 14 h, le Conseil d'Administration du CIAS des Pyrénées Audoises s'est réuni à MONTFORT SUR BOULZANE, 11140 suite à la convocation faite le 21 Septembre 2022 par Monsieur le Président.

**Etaient présents :**

Francis SAVY, Mohammed EL HABCHI, Ginette JAMMES, Martine DAFFOS, Rose-Marie MANAUD, Alain RENON, Martine BENASSIS, Geneviève COMTE, Eric COUE, Jacques GALY. Alain CHANAUD

**Excusés :** Marielle PASTOU, Séverine CALDERON, Françoise TOURNAIRE, Huguette DUBOIS, Vincent MAYNIE, Paul COEFFARD (démissionnaire), Isabelle SZYMANSKI,

Secrétaire de séance : Martine DAFFOS

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Le Président présente le Budget Primitif qu'il va proposer aux services du Département

<b>CIAS BP 2023 M 22</b>		
Intitulés	BP 2023	C T M A L
Section de Fonctionnement		
<b>Dépenses</b>		
		31
		28
		7
011 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante		C CE CC , E '
	<b>192 600, 00 €</b>	C



# Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

		06
		5
		€
		€
		2
		5
		7
		€5
		C
		C8
		C1
		C4
		C,
		,
		7
		C1
		C1
012 – Dépenses afférentes au personnel	2 622 200,00 €	€€
		7
		€
		4
		C8
		C9
		C5
		C,
		,
		€
		C4
		C4
016 – Dépenses afférentes à la structure	91 504,00€	€€
		2
		€
		78
		24
		4
		C
		C5
		C2
		,C
		,
		C
		CC
		C
		€
		€
Total	2 906 304, 00 €	€



# Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

## Recettes

		2
		7
		5
		€ 6
		7
		20
		6
		00
		, 0
		00
		0
017 – Produits de la tarification	2 696 104, 00 €	€ €
		2
		7
		5
		2
		7
		,
		0
		, 5
		00
018 – Autres produits	208 200, 00 €	€ €
		3
		9
		00
		2
		2
		, 0
		0
		€ 5
		0
019 - Produits financiers		€
		2
		8
		4
		4
		2 906 304, 00 €
		5
		2
		0
		,
		0
<b>Total</b>		0



# Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

€  
4  
4  
5  
2  
C  
,  
C  
C  
€

Augmentation du Budget Prévisionnel 2023 lié à la revalorisation des salaires via le CTI ainsi qu'à l'augmentation des loyers des véhicules et du prix du carburant avec un nombre d'heures stable à 110 000 soit un tarif à 24,51 €.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- D'approuver le BP 2023 tel que proposé ci-dessus :

- 2 906 304 € en fonctionnement
- 1 004 € en investissement

Ainsi délibéré, à QUILLAN, le 28 septembre 2022

Transmis au représentant de l'Etat,  
le 03.01.2023  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le 03.01.2023

Pour extrait conforme,

Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 03/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-200043776-20220928-CIAS\_2022\_2